

Voici ce que disent [Louis GILLE](#), [Alphonse OOMS](#) et [Paul DELANDSHEERE](#) dans ***Cinquante mois d'occupation allemande*** (Volume 3 : 1917) du

**LUNDI 5 MARS 1917**

Nous savions les « *activistes* » flamingants capables d'aller très loin dans la manifestation de leur germanophilie, mais pas pourtant jusqu'à Berlin ! Ils viennent d'envoyer une délégation faire en quelque sorte acte d'hommage au Kaiser, représenté par le chancelier ; celui-ci a adressé à la délégation, au nom de son maître, une allocution (**Note**) où il a déclaré que les vœux des « *activistes* » se réaliseront sous le patronage du souverain qui a violé le territoire de la Belgique, du souverain dont les armées ont commis en Belgique tous les massacres, les crimes, les pillages que l'on sait ! Von Bethmann a assuré aux délégués que la séparation administrative se poursuivra en Belgique et que, lors de la conclusion de la paix, l'Allemagne veillera à la consécration des revendications des Flamands. (Il faut lire des «*activistes*»).

Cela suppose une conférence de la paix où l'Allemagne dicterait ses conditions et présuppose un écrasement final de l'armée belge et de ses alliés. Nos « *activistes* » comptent donc sur une défaite de leur pays ; ils l'appellent de leurs vœux ;

c'est sur elle qu'ils veulent bâtir leur triomphe !

Les commentaires dont la presse allemande entoure la visite des « *activistes* » à Berlin achèvent de nous éclairer sur le caractère de la manoeuvre de ces compères. Ainsi, l'officieuse ***Gazette de Cologne*** annonce que M. von Bissing établira le siège de l'administration flamande à Bruxelles et celui de l'administration wallonne à ... Namur (1). Et la ***Gazette populaire de Cologne***, dans un long article qui lui est envoyé de Berlin et dont l'auteur a évidemment pris langue d'abord à bon endroit, tire de l'allocution du chancelier la conclusion que, quelle que soit l'issue de la guerre (?), la Belgique doit se résigner à se trouver, après celle-ci, « *sous l'une ou l'autre forme, dans un état de dépendance envers l'Allemagne* ».

Il ressort de ces, explications que la séparation administrative se lie 1° à la réalisation du programme des « *garanties réelles* » que le chancelier entend, d'après plusieurs de ses discours, exiger de la Belgique après la guerre ; 2° à la réalisation du programme ainsi formulé dans ses grandes lignes au Reichstag par le chef du Centre, M. Spahn : « *l'Allemagne doit, après la guerre, avoir la Belgique en main économiquement,, militairement et politiquement* ».

Il est de fait que le petit Etat belge, morcelé en deux Etats plus petits, l'Etat wallon et l'Etat flamand, divisé ainsi contre lui-même par suite d'un vice constitutionnel, serait, réduit à une telle

faiblesse, une telle impuissance qu'il ne pourrait plus vivre que par la grâce de l'Empire germanique, dans la vassalité duquel travailleraient, d'ailleurs, à le maintenir, les gouvernants du camp activiste, féaux de l'Allemagne.

C'est ce plan que la délégation du soi-disant «*Conseil de Flandre* » (**Note**) est allée combiner à Berlin avec le haut monde officiel allemand (2).

Il n'y a plus d'équivoque maintenant : nous sommes en présence d'un acte patent de trahison, d'un acte évident de conspiration avec l'ennemi contre la patrie.

Aussi faut-il entendre ce matin, où l'on a lu dans les journaux bruxellois censurés (**Note**), obligés de le reproduire, le compte-rendu de la visite des «*activistes*» à Berlin, l'explosion de sainte colère, les imprécations de tout le monde contre ces tristes individus. Ils ont mérité le châtiment de ceux qui trahissent en temps de guerre : l'exécution capitale. Tel est le sentiment qu'on entend exprimer.

Mais qui sont donc ces délégués ? Dans le compte-rendu de leur réception, dans celui du «*bierabend*» organisé en leur honneur par M. von Bethmann, on cite une foule de noms ; mais ceux des «*héros* » de la soirée n'y paraissent pas. On a donc peur de les livrer à la publicité ? (3).

(1) Un arrêté du gouverneur-général a décrété cette mesure. Il en est parlé à la date du 25 mars.

(2) Plus tard on prétendit, dans certains milieux «*activistes*», que les sept n'avaient reçu d'aucun groupement mandat formel d'aller à Berlin ; lire ce qui est raconté à ce propos sous la date du 25 mars.

(3) On a connu leurs noms un peu plus tard. Voir le 12 mars.

### Notes de Bernard GOORDEN.

Voir de larges extraits de l'allocution du chancelier von Bethmann-Hollweg (provenant de la **Gazette de Cologne** du 5 mars 1917) en date du 13 mars dans le **Journal d'un journaliste. Bruxelles sous la botte allemande** de Charles TYTGAT :

<http://www.idesetautres.be/?p=ides&mod=iea&smod=ieaFictions&part=belgique100>

Lisez « **L'activisme – Les traîtres** » par **Georges RENCY**, qui figure dans le chapitre **XIV** de la **première partie** du volume **1** de **La Belgique et la Guerre (La vie matérielle de la Belgique durant la Guerre Mondiale** ; Bruxelles ; Henri Bertels, éditeur ; 1924 = 2<sup>ème</sup> édition ; pages 98-102)

<http://www.idesetautres.be/upload/RENCY%20ACTIVISME%20BELGIQUE%20ET%20LA%20GUERRE%201%20pp98-102.pdf>

MONBALLYU Jos ; **Slechte Belgen ! De repressie van het incivisme na de Eerste Wereldoorlog door het Hof van Assisen van Brabant (1919-1927)** ; Bruxelles, Archives

générales du Royaume 2011, 256 p. (pourvu d'une bibliographie et d'un index ; série *Études sur la Première Guerre mondiale* n°19, publ. n°5048 ; 11 € en version papier ou 4,99 € en **pdf** [via l'ebookshop](#) :

[http://bebooks.be/fr/home?id\\_seller=9](http://bebooks.be/fr/home?id_seller=9)

L'auteur y mentionne notamment ***Les archives du Conseil de Flandre (Raad van Vlaanderen)*** aux pages : 8; 14; 16; 36; 37; 49; 51; 53; 54; 55; 56; 57; 58; 59; 60; 61; 63; 64; 65; 66; 67; 69; 70; 71; 74; 76; 78; 114; 165; 193; 202.

***Les Archives du Conseil de Flandre (Raad van Vlaanderen)*** publiées par la Ligue Nationale pour l'Unité Belge ; Bruxelles, Anciens Etablissements Th. Dewarichet ; 1928, LXVI-551-VIII pages, dont XXXI planches hors texte. (« *Documents pour servir à l'Histoire de la guerre en Belgique* »). Elles seront progressivement disponibles en **PDF** sur :

<http://www.idesetautres.be/?p=ides&mod=iea&smod=ieaFictions&part=belgique100>

Concernant les « ***journaux bruxellois censurés*** », lisez l'article de synthèse du journaliste argentin Roberto J. **Payró**, ressortissant d'un état neutre et témoin oculaire : « *Les Allemands en Belgique. La presse durant l'Occupation* » :

<http://www.idesetautres.be/upload/PAYRO%20PRENSA%20DURANTE%20OCUPACION%20FR%2019190613.pdf>